

**REPONSES AUX QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021**

CA	Question posée	Réponse
MPO	M. VEIGA LÖFFEL demande où en est la motion de Mme CONCHA pour une bibliothèque d'objets.	<i>Réponse donnée le 15 novembre 2021 :</i> M. POMATTO indique que le sujet a été étudié mais qu'il faudrait trouver un lieu et surtout une association pour s'en occuper, puisque la commune ne dispose pas d'un poste pour s'en occuper. Actuellement il existe des armoires d'échange, mais l'on n'est pas encore à l'idée d'une vraie station d'emprunt.
MPO	M. VEIGA LÖFFEL demande si l'association La Manivelle a été contactée au sujet de la bibliothèque d'objets, car il croit savoir que cette association cherche à s'étendre.	<i>Réponse donnée le 15 novembre 2021 :</i> M. POMATTO répond par la négative.  L'association La Manivelle a été reçue au début du mois de décembre dans le cadre de projets à mettre en œuvre en matière de réparation et réutilisation d'objets. Cette initiative est suivie par la Déléguée à l'énergie et au développement durable.
SP/LBJ	Mme VONLANTHEN demande s'il a été envisagé de créer des microforêts au Grand-Saconnex, au vu de l'urgence climatique.	<i>Réponse donnée le 15 novembre 2021 :</i> M. JIMAJA explique qu'il existe un projet au niveau de la JAG, proposé par le canton. Il s'agira d'une mini-forêt Miyawaki.
LBJ	M. BAECHLER aimerait connaître les coûts globaux jusqu'à présent des opérations au niveau de la problématique des places de parc sur l'axe Sarasin-Terroux.	<i>Réponse donnée le 15 novembre 2021 :</i> M. JIMAJA répond que ces coûts seront présentés et qu'ils figureront dans les comptes 2021.
LBJ	M. BAECHLER relaie la question de M. Casper de Jong : il demande pourquoi il y a des panneaux donnant priorité aux piétons sur le chemin des Coudriers (sur le grand trottoir partagé par les piétons et les cyclistes) et il demande s'il ne serait pas possible de trouver une autre solution, par exemple une piste cyclable.	<i>Réponse donnée le 15 novembre 2021 :</i> M. JIMAJA indique qu'il s'agit d'un sujet concernant 2 communes (Grand-Saconnex et Genève) et il va se renseigner.  Il a été mis en place une campagne de sensibilisation sur la cohabitation entre piétons et cyclistes sur le chemin des Coudriers. S'agissant d'une rue limitrophe entre la commune du Grand-Saconnex et la Ville de Genève, nous en avons été informés le 11 novembre.

		Cette pose d'information publique fait suite à la plainte d'un riverain qui se plaignait de cyclistes et trottinettes électriques trop rapides.
LBJ	M. BAECHLER relaie la question de M. Casper de Jong : il rappelle avoir présenté une pétition il y a dix-huit mois pour que les cyclistes puissent passer à sens inverse sur le tronçon de l'Ancienne-Route qui est actuellement à sens unique. On lui avait répondu que le parc des Délices pourrait devenir une piste d'accès possible, et il demande, au vu des travaux en cours sur ce tronçon, si une piste va être ajoutée à l'un ou l'autre endroit.	<u>Réponse donnée le 15 novembre 2021 :</u> M. JIMAJA explique que les cyclistes sont tolérés dans le parc des Délices depuis la dernière législature. L'Ancienne-Route étant trop étroite, il n'est pas envisagé d'y ajouter une piste cyclable à contresens.
MPO	Mme PERROTIN DURET demande si les locaux du 211 route de Ferney sont toujours à mettre en location car elle a vu passer une annonce pour la location de ceux-ci et elle était étonnée, puisqu'il avait été annoncé que ceux-ci étaient loués.	<u>Réponse donnée le 15 novembre 2021 :</u> M. POMATTO explique qu'il reste une surface sur les 3 qui n'est pas encore louée. Nous pouvons préciser que l'annonce qui a été publiée concerne la partie gérée par Aton et non les surfaces appartenant à la commune.
LBJ	Mme PERROTIN DURET aimerait connaître les revendications formulées par le CA en charge de l'aménagement du territoire auprès des autorités cantonales, notamment pour défendre les intérêts des citoyens saconnésiens quant à l'ampleur du projet de l'arrivée du tram sur la route de Ferney.	<u>Réponse donnée le 15 novembre 2021 :</u> M. JIMAJA répond qu'il n'est pas là pour rapporter en public les demandes formulées au canton. Il peut répondre à ces questions en commission lorsque c'est possible. Comme il l'a déjà dit en Toutes commissions réunies, il estime qu'effectivement l'ampleur du projet sur le domaine foncier est important, et il a relayé cela au canton.

### Suspens pour mémoire

CA	Date	Posée par	Question posée	Rép CA	Réponse
LBJ	20.01.2020	M. PORTIER	Réviser le règlement afin que les déchetteries soient ouvertes à des personnes ne résidant pas dans la commune.	13.12.21	Après avoir regardé avec les services concernés, le règlement de la commune ne sera pas changé. Les personnes hors de la commune prises sur le fait seront sanctionnées par le service de la police municipale.

LBJ	09.11.2020	Mme EDELENBOS	Installer des panneaux solaires via un appel d'offre groupé avec Bellevue, Céligny et Collex-Bossy, permettant de réduire les coûts de près de 50%.	09.11.20  13.09.21	Le Conseil administratif va prendre contact avec ces communes pour se renseigner et voir si le Grand-Saconnex peut les joindre dans cet appel d'offre. Un contact a d'ores et déjà été pris avec la commune de Pregny-Chambésy, qui est ouverte à toute collaboration pouvant permettre des économies d'échelle. En complément, en 2022, le projet Grand-Saconnex Rénove inclura la mutualisation des commandes pour les particuliers qui souhaitent réaliser les rénovations énergétiques liées au solaire.
MPO	18.03.2021	Mme MICHAUD ANSERMET	Avancement des travaux pour créer une rampe d'accès au 18, chemin François-Lehmann	08.02.21	Un architecte a été mandaté afin de présenter un projet.
SPO	08.02.2021	Mme TISSOT-BUCHOUX	Remarque au sujet des déchets sauvages au chemin Alfred-Bétems.	13.12.21	Des démarches ont été entreprises avec les régies pour changer / ajouter des containers. Dans un premier temps, les résultats ont été concluant, mais n'ont pas été efficaces dans la durée. La question sera à nouveau mise sur le tapis dans le cadre du projet de la promenade des parcs, mais au vu des difficultés de collaboration avec tous les propriétaires recensés dans ce chemin, il n'y aura pas de nouvelles démarches entreprises avant.
BJ	13.09.2021	M. BRADLEY	Passage fermé au 11, Parc des Mayens	11.10.21	Le propriétaire a conditionné l'ouverture de ce passage à l'accord préalable de l'Association des propriétaires du Parc-des-Mayens. Un membre du Conseil administratif ira faire une présentation sur la servitude de ce passage à la prochaine assemblée, soit probablement d'ici fin 2021.  A titre d'information, la pose des barrières est contraire à ce qui a été déposé en autorisation de construire et doit faire l'objet d'une requête auprès de l'Office concerné.